

Compte-rendu du 1^{er} Conseil d'école du 09/11/2017

Présents : Messieurs BOUCHER Philippe (maire), CUDEL Christophe (parent d'élève), AOUINA Christophe (parent d'élève) et DUROYAUME Maxime (parent d'élève). Mesdames CHANVIN Caroline (parent d'élève), BARRIOT Maryse (conseillère municipale), BRUYER Evelyne (adjointe au maire), DUJOLS Camille (enseignante) et LITTIERE Charlène (enseignante et directrice).

Absentes excusées : Madame BOUCHAIN Pascale (inspectrice).

Répartition des effectifs pour l'année 2017-2018 :

L'école comptabilise 41 élèves inscrits répartis sur les deux classes, comme suit :

- Toute Petite Section : 2
- Petite Section : 9
- Moyenne Section : 3
- Grande Section : 2
- CP : 4
- CE1 : 8
- CE2 : 2
- CM1 : 7
- CM2 : 4

Notons qu'en janvier, Madame DUJOLS accueillera 3 nouveaux élèves de Toute Petite Section, qui seront en Petite Section en septembre 2018.

Présentation du bilan de la coopérative scolaire de l'année 2016-2017 et des actions menées pour récolter des fonds :

Au 1^{er} septembre 2017, les comptes de la coopérative scolaire affiche 887,74€.

Ainsi le bilan de la coopérative scolaire du 1^{er} septembre 2016 au 31 août 2017 est le suivant :

CHARGES		PRODUITS	
Achats de produits pour cession	459,90 €	Vente de produits pour cessions	868,70 €
Assurances versées	0,00 €	Produits des activités éducatives	281,00 €
Charges des activités éducatives	2 051,35 €	Subventions État, collectivités	0,00 €
Cotisations versées à l'OCCE	81,48 €	Subventions d'associations	600,00 €
Autres charges courantes	125,70 €	Autres produits courants	0,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	Participations volontaires des familles	490,00 €
Achat de biens durables	156,09 €	Intérêts perçus	0,00 €
		Produits exceptionnels	160,00 €
TOTAL CHARGES (A)	2 874,52 €	TOTAL PRODUITS (B)	2 399,70 €

Ainsi, Résultat de l'année 2016/2017 (B-A) = -474,82€

Les représentants de parents d'élèves proposent de faire passer de nouveaux une information concernant l'appel aux dons pour la coopérative, afin de faire un rappel pour les parents qui auraient oublié.

Les enseignantes proposent de faire une vente de chocolats et brioches pour Pâques par le biais de l'entreprise Initiatives, qui reverse une partie des bénéfices des ventes à la coopérative scolaire.

Les enseignantes et les représentants de parents d'élèves proposent de faire une vente de parts de gâteaux un vendredi par mois à la sortie de l'école. La mairie donne son accord pour que la vente puisse se faire devant les grilles de l'école. Les gâteaux seraient préparés par les parents d'élèves, et vendus par ceux-ci également. Un planning sera distribué à toutes les familles, afin qu'elles puissent s'y inscrire.

Présentation et approbation du règlement intérieur de l'école pour l'année 2017-2018 :

Lecture est faite du règlement intérieur type départemental pour les écoles de l'Oise, celui-ci est adapté pour l'école de Janville. Il est adopté à l'unanimité par l'ensemble des membres du Conseil d'école.

Une copie du règlement intérieur sera très prochainement distribué à l'ensemble des familles.

Présentation du PPMS et des exercices de sécurité :

La directrice informe que 3 exercices d'évacuation seront faits durant (1 par trimestre). L'évacuation de la classe du haut se fait par les escaliers qui se dirigent vers la mairie, tandis que l'évacuation de la classe du bas se fait par le Square Florie.

Un exercice de confinement (les élèves seront confinés dans le dortoir comme le préconise le PPMS) et un exercice « alerte intrusion » seront également réalisés durant le cour de l'année scolaire.

Présentation des projets pédagogiques et des sorties prévues :

- Projet végétaux : Les enseignantes des 2 classes ont choisi de travailler ensemble sur un projet autour des végétaux. Ainsi, la classe des CE1 CE2 CM1 et CM2 réalisera un potager pédagogique dans le bas de la cour de récréation (avec l'accord de la mairie) et confectionnera des nichoirs à oiseaux, ainsi qu'un hôtel à insectes.

Pour clore ce projet, les enseignantes ont envisagé une sortie de fin d'année sur 2 jours (avec une nuitée) en Normandie dans une ferme. Les enseignantes demandent si la mairie peut financer le transport pour cette sortie, en sachant que l'année prochaine les enseignantes aimeraient pouvoir faire partir les élèves en classe des neiges et auraient également besoin d'une aide financière de la part de la mairie. Monsieur le Maire demande aux enseignantes de transmettre des devis pour étude.

- Challenge d'athlétisme et piscine : La mairie demande aux enseignantes de transmettre les dates de ceux-ci afin de pouvoir organiser les transports.
- Projet « faire entrer les parents à l'école » : Madame DUJOLS envisage de mettre en place des ateliers culinaires dans sa classe (une fois par mois) avec l'aide de parents d'élèves volontaires.

Madame LITTIERE envisage de faire appel à des parents d'élèves volontaires pour aider à la construction des nichoirs, et à la réalisation de certaines parties du potager.

Les enseignantes aimeraient également réitérer l'opération « école ouverte » afin de promouvoir l'école. L'ensemble des membres du Conseil d'école y est favorable. La date du 26 janvier 2018 est retenue. Monsieur le Maire propose de demander à l'ASVP d'être présent lors de cette manifestation afin d'en assurer la sécurité. Lors de l' « école ouverte », les habitants de Janville et parents d'élèves pourront proposer des noms en vue du futur baptême de l'école.

La distribution des livres de Noël par le Père-Noël se fera le mardi 19 décembre 2017.

Bilan sur le retour à la semaine de 4 jours :

Les enseignantes constatent que les élèves semblent moins fatigués, ce constat est partagé par les représentants de parents d'élèves.

Le site internet de l'école :

Pour être au plus près des directives de l'académie d'Amiens, le site internet actuel de l'école sera mis en sommeil et un lien vers le nouveau site y sera publié. Ce nouveau site sera hébergé par les serveurs de l'académie d'Amiens et géré par les enseignantes.

Questions diverses des parents :

- Une question concernant l'organisation des APC est posée aux enseignantes. Les APC se font les mardis et jeudis matins de 8h20 à 8h50, ces créneaux horaires ont été choisi pour respecter au mieux les rythmes des élèves (afin d'éviter que les journées ne soient trop longues). Par ailleurs, les élèves sont plus disponibles aux apprentissages le matin que le soir.